

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CRM TP »

Siège Abidjan, Bingerville, Bingerville, quartier
Résidentiel, non loin du Collège Zaondé, Lot 706, Ilot 91

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Juin 2023, et enregistrés au CEPICI le 19 Juin 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CRM TP »

Objet : BTP, import-export, industrie agroalimentaire, achat vente, divers, Route, exploitation minière, hydraulique, Electricité générale, chaudronnerie, production agricoles, divers, Terrassement, assainissement, diverses prestations, Achat et ventes de matériels et matériaux de construction, prestations de services diverses.

Et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières ou financières se rattachant directement ou indirectement aux objets précités ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou développement. Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles, l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Bingerville, Bingerville, quartier
Résidentiel, non loin du Collège Zaondé, Lot 706, Ilot 91

Dirigeant(s) M ALTUN ERDOGAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-07359 du 13/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48928/GTCA/RC/2023 du 13/07/2023

